



---

**Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université**  
**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015, 16h15, auditoire 410, Amphimax, Dorigny**

---

**Présidence :** Mme Carine Carvalho, Présidente

**Direction :** M. Dominique Arlettaz, Recteur  
Mme Danielle Chaperon, Vice-rectrice  
M. Benoît Frund, Vice-recteur  
Mme Franciska Krings, Vice-rectrice  
M. Philippe Moreillon, Vice-recteur  
M. Marc de Perrot, Secrétaire général

**Membres présents :**

Mme Apolline Thromas, Mme Aline Hostettler, Mme Marie Dunand, Mme Véronique Boillet, M. Jean-Loup Chappelet, M. Maximilien Stauber, Mme Sandra Félix, Mme Clémence Demay, M. Kilian Schaer, Mme Anastassia Forquenot de la Fortelle, Mme Kornelia Imesch Oeschlin, M. Boris Vejdosky, Mme Patrizia Ponti, M. Pascal Guignard, M. Thierry Schiffmann, M. Pascal Roman, M. Antoine Chollet, Mme Elisa Tanner, Mme Juliana de Araujo Leite Dias, M. John Antonakis, M. Alessandro Villa, M. Adrien Born, M. Frédéric Martenet, M. Guillaume Pirot, Mme Elsa Girard, M. Lazare Benaroyo, M. Niko Geldner, M. Gregory Resch, M. Timothée Girardin, M. Amaury Daele

**Excusés :**

M. Jacques Lanarès, Vice-recteur

M. Alain Boillat, Doyen Lettres  
M. Jean-Philippe Bonardi, Doyen HEC  
M. François Bussy, Doyen FGSE  
M. Jean-Philippe Leresche, Doyen SSP  
M. Laurent Moreillon, Doyen FDCA  
M. Jean-Daniel Tissot, Doyen FBM

M. Raphaël Rousseleau, Mme Laura Bernardi, Mme Eléonore Lépinard, M. Michael Rockinger, Mme Sara Cavalli, Mme Céline Rozenblat, M. Jean-Luc Epard, Mme Isabelle Décosterd, M. Alexandre Roulin, M. Aurélien Rochat

**Ordre du jour**

1. Accueil et bienvenue de la Présidente
2. Formalités
  - Désignation des scrutateurs
  - Adoption de l'ordre du jour
  - Adoption des procès-verbaux des 11 et 25 juin 2015
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Direction



5. Communications des Commissions
6. Elections
  - des membres du Bureau
  - des membres du Conseil de discipline
  - des membres de la Commission législative
  - des membres de la Commission de finance et de gestion
7. Modification du RGE (délai d'adaptation des Règlements d'études, de Faculté et d'Ecole)
8. Divers et interpellations

### 1. **Accueil et bienvenue de la Présidente**

La Présidente, Carine Carvalho, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents. Beaucoup d'excusés, notamment tous les doyens, cette date tombant sur des Conseils de facultés. Elle relève notamment la présence des nouveaux membres étudiants fraîchement élus ou réélus. Elle les remercie pour leur engagement. Le Bureau du Conseil se tient à disposition pour des informations de fonctionnement.

Le quorum est tout juste atteint.

### 2. **Formalités**

#### • **Désignation des scrutateurs**

M. Killian Schaer (étudiant-FDCA) et M. Alessandro Villa (Prof.-HEC) sont nommés scrutateurs pour la séance.

#### • **Adoption de l'ordre du jour**

Proposition de commencer par les élections (point 6) pour garantir de pouvoir les effectuer pendant que le quorum est atteint.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

#### • **Adoption des procès-verbal des 11 et 25 juin 2015**

Ces séances se sont tenues à huis clos, donc seules les décisions formelles ont été retranscrites, c'est-à-dire les votes et les décisions.

M. Antoine Chollet (CI-SSP) demande s'il n'y a pas de PV qui resteront aux historiens ?

La présidente répond que non.

Les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

### 3. **Elections**

#### ◦ **Élection des membres du Bureau**

La Présidente fait l'historique des raisons de ce renouvellement en rappelant les bases légales : mandats d'une année, renouvelables.

Le Bureau actuel souhaite être reconduit dans son ensemble, sauf le secrétaire, M. Benjamin Rudaz (CI-FGSE), qui ne peut plus représenter le corps par lequel il a été élu. Il a toujours été souhaité que le Bureau soit représentatif du Conseil, c'est pour cela que la formule suivante est reproposée à ce jour : 2 professeurs, 2 étudiants, 1 PAT et un CI. Il manquerait donc pour l'instant un représentant du CI.

M. Guillaume Pirot (CI-FGSE) a annoncé sa disponibilité pour faire partie du nouveau Bureau.

M. Antoine Chollet (CI-SSP) : relit ses propos de l'année dernière. Il confirme ne pas avoir changé d'avis, il souhaiterait qu'il y ait tournus, notamment à l'intérieur du Bureau, sur le modèle du Conseil National où il est de coutume que les vice-présidents deviennent présidents. Ceci faciliterait les transitions. Il rappelle aussi que le corps des étudiants vient d'être renouvelé, mais l'année prochaine tous les autres corps seront renouvelés, donc pour aller dans cette logique de continuité on pourrait voir de bon ton, une première historique, en élisant une présidence étudiante.

La Présidente répond que le renouvellement est prévu, mais le tournus n'est pas forcément forcé. Elle se dit prête à laisser sa place si quelqu'un se proposait.

M. John Antonakis (Prof.-HEC), rappelle son positionnement de l'année passée, il soutient plutôt une reconduction telle quelle. On ne change pas une équipe qui gagne.

Comme la discussion n'est plus demandée, la Présidente passe au vote de la composition du Bureau sortant :

Mme Carine Carvalho (Présidente/PAT),  
Mme Céline Rozenbalt (Vice-présidente/Professeure),  
M. Lazare Benaroyo (Professeur),  
Mme Mme Juliana de Araujo Leite Dias (Etudiante),  
M. Thierry Schiffmann (Etudiant).

Avec 24 voix pour, 0 contre et 3 abstentions, la reconduction du Bureau sortant est acceptée.

Pour remplacer le membre sortant du Bureau représentant le CI la présidente passe au vote la candidature de M. Guillaume Pirot, premier assistant en FGSE.

M. Guillaume Pirot est élu comme nouveau membre du Bureau, à l'unanimité.

Le poste de secrétaire est pour l'instant vacant, mais M. Thierry Schiffmann (étudiant-Lettres), membre du bureau, a proposé ses services à ce poste.

M. Thierry Schiffmann est élu au poste de secrétaire à l'unanimité.

#### ◦ **Élection des membres du Conseil de discipline**

La Présidente annonce que plusieurs candidatures ont été reçues, heureusement car beaucoup de places sont à repourvoir. Cependant nous cherchons toujours deux représentants du corps professoral (un titulaire et un suppléant).

M. Lazare Benaroyo propose ses services comme titulaire, alors que M. Alessandro Villa propose les siens comme suppléant.

Pour le corps intermédiaire, les candidatures suivantes ont été reçues : MM. Pascal Favrod-Coune et Nils Mousu suppléants, M. Marc Dupuis titulaire.

La Présidente, comme la discussion n'est plus demandée, passe au vote pour l'élection en bloque de la nouvelle composition du Conseil de discipline qui se compose des membres suivants :

#### **ProfesseurEs**

M. Pascal Roman  
M. Lazare Benaroyo  
suppléant M. Alessandro Villa

**Corps intermédiaire**

Mme Apolline Thromas  
M. Marc Dupuis  
suppléants M. Pascal Favrod-Coune et M. Nils Mousu

**EtudiantEs**

M. Killian Schaer  
Mme Clémence Demay  
suppléant M. Thierry Schiffmann

Avec 24 voix pour et 4 abstentions, la nouvelle composition du Conseil de discipline est acceptée.

◦ **Élection des membres de la Commission législative**

La délégation étudiante ayant été renouvelée, il faut procéder à une élection complémentaire.

Deux candidatures étudiantes ont été proposées en les personnes de M. Pascal Guignard et Mme Marie Dunand. La nouvelle Commission se composera donc des deux nouveaux candidats qui viendront s'ajouter aux membres actuels qui sont :

**ProfesseurEs**

Mme Isabelle Décosterd  
Mme Kornelia Imesch Oeschlin  
M. John Antonakis

**Corps intermédiaire**

M. Boris Vejdovsky

**PAT**

M. Amaury Daele

Avec 26 voix pour et 2 abstentions, la nouvelle composition de la Commission législative est acceptée.

◦ **Élection des membres de la Commission de finance et de gestion**

Pour les mêmes raisons que pour la Commission législative, deux nouveaux étudiants présentent leur candidature. M. Frédéric Martenet et M. Kilian Schaer proposent leur service à la Commission des finances et de gestion, ils viendront s'ajouter aux membres actuels qui sont :

**ProfesseurEs**

Mme Laura Bernardi  
M. Alessandro Villa  
M. Alexandre Roulin

**Corps intermédiaire**

M. Omayya Dudin

**PAT**

Mme Patrizia Ponti

Avec 26 voix pour et 2 abstentions, la nouvelle composition de la Commission des finances et de gestion est acceptée.

#### 4. Communications du Bureau

Le Bureau annonce qu'il examine la possibilité de passer au vote électronique.

La liste des membres est à mettre à jour sur le site du Conseil, il est demandé aux membres de bien vouloir communiquer les informations nécessaires à Suzanne Fürst.

Pour la prochaine séance, la dernière de l'année civile. La formule habituelle avec déplacement en ville à la Villa Mont-Repos a été revue. Il y avait peu de participation, peut-être à cause du déplacement entre les deux sites. La soirée cette année sera sur le campus et son programme sera étoffé.

La Présidente annonce que le Conseil d'État a approuvé la proposition de Mme Nouria Hernandez comme futur rectrice de l'Université de Lausanne. Elle fait lecture d'un extrait de la lettre de la Conseillère d'État, Mme Anne-Catherine Lyon qui souligne le bon déroulement de cette procédure.

Le Bureau souhaite rédiger un vadémécum afin d'aider les futures procédures, car l'information se perd souvent entre deux procédures.

La Présidente demande aux personnes qui le souhaiteraient de communiquer au Bureau leurs idées constructives.

M. Amaury Daele (PAT-Centre) demande si la Commission législative sera saisie pour proposer des améliorations.

La Présidente répond qu'à priori, ce document n'a pas de statut formel, donc il y aura consultation, mais cela ne sera pas un règlement.

M. Amaury Daele (PAT-Centre) fait remarquer que la participation au blog du Conseil n'est pas rendue facile, parce que les droits d'édition ne sont pas ouverts aux membres du Conseil. Il trouverait bien qu'il se passe quelque chose entre les séances du Conseil.

La Présidente confirme que seule Mme Céline Rosenblat (Prof.-FGSE) a les droits d'édition pour le blog. La proposition a été entendue et sera transmise à la vice-présidente qui n'est pas présente aujourd'hui.

M. Antoine Chollet (CI-SSP) demande si, suite aux modifications futures du RALUL relatives à la Commission de sélection du recteur, le RI pourrait être modifié pour y inscrire notamment les auditions comme faisant partie de la procédure.

Il revient aussi sur la proposition de passer au vote électronique. Il rappelle que cette modification de type de vote n'est pas anodine. Le vote à main levée permet de voir ce que votent les membres du Conseil, un vote électronique est une façon de rendre le vote secret.

La Présidente répond d'abord sur la question relative au RI. Elle rappelle que c'est une compétence du Conseil de modifier le RI; les membres sont libres de proposer des modifications, mais elle demande de faire attention de ne pas trop le préciser et restreindre les futures procédures. Certains termes sont imprécis, la Commission législative pourrait être saisie pour examiner ces problèmes.

M. Amaury Daele (PAT-Centre) signale que les zappettes de votes sont identifiables, on pourrait donc attribuer un numéro spécifique de zapette à chaque membre ce qui éviterait de rendre le vote secret.

Mme Clémence Demay (étudiante-FDCA) salue l'idée du vadémécum. Elle rappelle les souhaits des étudiants sortants qui demandaient une plus grande transparence des débats, afin de pouvoir discuter des candidatures à l'interne avant le vote final.

La Présidente accueille favorablement cette proposition, et invite les membres à communiquer d'autres remarques de ce genre au Bureau.

M. Nicolas Geldner (Prof.-FBM) demande si le vadémécum suffira et s'il faut vraiment modifier le règlement. La Commission de sélection a beaucoup de pouvoir, peut-être que ce pouvoir devrait être restreint.

Mme Clémence Demay (étudiante-FDCA) rappelle que seuls le huis clos et le vote à bulletin secret sont mentionnés clairement, le reste peut être interprété.

M. Antoine Chollet (CI-SSP) demande si le vadémécum sera soumis au vote.

La Présidente répond qu'à priori non.

M. Antoine Chollet (CI-SSP) pose la question au président de la Commission M. Boris Vejdovsky si la Commission a prévu de faire un débriefing de son travail.

M. Boris Vejdovsky (CI-Lettres) répond que oui, la Commission proposera quelques lignes destinées à la prochaine Commission.

La Présidente propose que cela soit intégré au même document. Elle revient sur la procédure et dit que la Commission législative pourra se prononcer sur des modifications possibles et nécessaires du RI.

M. John Antonakis (Prof.-HEC) propose aussi de consulter les documents de la Commission précédente, lors de la réélection de M. Dominique Arlettaz.

La Présidente dit que le Bureau étudiera toutes ces propositions

M. John Antonakis (Prof.-HEC) propose la formation d'un groupe de travail ad hoc pour traiter de ces questions.

La Présidente propose à M. John Antonakis faire voter le Conseil sur cette proposition au point des divers et interpellations

M. Antoine Chollet (CI-SSP) propose de déléguer ce mandat à la Commission législative.

## **5. Communications de la Direction**

Le Recteur Dominique Arlettaz annonce que le budget 2016 a été arrêté par le Conseil d'État. La subvention du Canton est connue, celle de la Confédération aussi. Des mesures d'économie vont toucher les Universités. Le budget a été révisé en peu de temps pour s'adapter à ces changements. Il y aura 7.4 MCHF de moins que prévu, mais le budget 2016 est en croissance, malgré tout, de 2 %.

## **6. Communications des Commissions**

Pas de communications de la part des Commissions.

## **7. Modification du RGE (délai d'adaptation des Règlements d'études, de Faculté et d'Ecole)**

La Présidente demande au Conseil d'excuser le Bureau pour le délai de communication des documents.

Mme Danielle Chaperon (vice-rectrice) rappelle que lors de la séance du 21 mai 2015, le Conseil votait sur les propositions du groupe de travail qui avait étudié le chapitre conditions de réussites et évaluations du RGE. Dans l'enthousiasme, le GT a oublié de proposer des mesures transitoires d'application. Un nouvel article est proposé : Article 48 (nouveau).

M. Thierry Schiffmann (étudiant-Lettres) demande si du coup les dispositions précédemment votées étaient entrées en vigueur immédiatement, et reviendraient transitoires aujourd'hui.

Mme Danielle Chaperon (vice-rectrice) répond que le danger est peu probable. Les nouvelles conditions demandaient d'être prises en compte dans les règlements, ce qui n'est pas à ce jour encore le cas. En acceptant ces dispositions transitoires, on donnera le temps aux facultés de faire les adaptations nécessaires. Elle rappelle que ce travail est fastidieux. Lors de la création du RGE, une année avait aussi été prévue pour permettre aux facultés de faire la transition.

M. Antoine Chollet (CI-SSP) annonce que le Conseil de Faculté SSP a déjà voté les modifications et s'est déjà mise en conformité avec les modifications qui avaient été acceptées du RGE.

Mme Danielle Chaperon (vice-rectrice) salue cette promptitude de la Faculté des SSP.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente passe au vote de l'objet.

À l'unanimité, ces modifications proposées sont donc acceptées.

## **8. Divers et interpellations**

Pas d'interpellation reçue à ce jour, mais il est toujours possible de le faire en séance.

La Présidente rappelle les prochaines séances :

- jeudi 26 novembre 2015 (soirée du Conseil),
- jeudi 3 mars 2016,
- jeudi 19 mai 2016, séance importante vu qu'elle sera consacrée aux comptes 2015, rapport de gestion 2015 et budget 2017.

La Présidente annonce qu'une salle plus petite sera prévue, afin d'avoir un peu plus de proximité avec les membres.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 17h20.

Procès-verbal : Benjamin Rudaz et Thierry Schiffmann, secrétaires

18 novembre 2015